



**Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe  
Forum pour la coopération en matière de sécurité**

FSC.DEC/4/04  
13 octobre 2004

FRANÇAIS  
Original : ANGLAIS

---

**432ème séance plénière**

FSC Journal No 438, point 6 de l'ordre du jour

**DECISION No 4/04  
MIGRATION VERS LE NOUVEAU SYSTEME D'EXPLOITATION  
ET L'ARCHITECTURE DE RESEAU SIMPLIFIEE**

Le Forum pour la coopération en matière de sécurité (FCS),

Considérant que les spécifications techniques agréées du réseau de communication de l'OSCE restent valables (FSC.DEC/3/98),

Tenant compte de la nécessité pour tous les Etats participants de se procurer le matériel et le logiciel nécessaires,

Décide d'approuver les recommandations sur la migration vers le nouveau système d'exploitation et l'architecture de réseau simplifiée adoptées à la 34ème réunion du Groupe des communications de l'OSCE, telles qu'elles figurent en annexe.

**RAPPORT DU COORDONNATEUR  
DU CONSEIL DE GESTION DE LA CONFIGURATION A  
LA 34<sup>ème</sup> REUNION DU GROUPE DES COMMUNICATIONS  
SUR LA MODERNISATION DU RESEAU DE COMMUNICATION**

A sa 37<sup>ème</sup> réunion tenue sur la base du Rapport du Sous-groupe chargé du développement du réseau (NDS) (voir Conseil de gestion de la configuration espace de travail/Réunion du Conseil de gestion de la configuration/Rapport CCB37 NDS), le Conseil de gestion de la configuration a décidé de recommander la migration vers la simple architecture de réseau client, composée de Windows XP Pro (pour les stations d'utilisateurs finals) et de Windows Server 2003 (pour le serveur central de courrier). Il avait été noté à l'époque, qu'afin d'adopter une décision finale dans le cadre de la réunion du Groupe des communications, certaines questions devraient faire l'objet d'un examen supplémentaire, notamment :

- La vérification de la livraison du message au serveur central de courrier ainsi qu'au stations d'utilisateurs finals ;
- La connexion entre le Ministère de la défense et le Ministère des affaires étrangères ;
- L'analyse des décisions précédentes du FCS et des exigences techniques du réseau de communication

Le Sous-groupe chargé du développement du réseau (Etats-Unis d'Amérique, Italie, Equipe de gestion du réseau et Russie en tant que délégation chef de file) a effectué des études supplémentaires sur ces questions. Les résultats de ces études ont montré que la livraison du message au serveur central de courrier ainsi qu'aux stations d'utilisateurs finals peut-être vérifiée à l'aide d'un logiciel tiers à un coût insignifiant pour les stations d'utilisateurs finals (environ 20 dollars par ordinateur). La communication entre le Ministère de la défense et le Ministère des affaires étrangères peut être établie au moyen du réseau virtuel privé par l'intermédiaire du réseau de communication de l'OSCE, un seul utilisateur, à savoir l'utilisateur politique, ayant le droit de soumettre des notifications. Selon le rapport du Président du Groupe des communications, les décisions précédentes du FCS ne vont pas à l'encontre d'une modernisation et exposent les caractéristiques techniques du réseau de communication (FSC.DEC/3/98).

Se fondant sur les résultats des études susmentionnées, le Sous-groupe chargé du développement du réseau confirme la recommandation du Conseil de gestion de la configuration visant à ce que le Groupe des communications approuve la migration vers une simple architecture de réseau client sous Windows XP Pro. La mise en oeuvre devrait débiter sans délai. Après approbation par le Groupe des communications de la recommandation relative à la migration, le Sous-groupe chargé du développement du réseau suggère le concept ci-après pour la mise en oeuvre :

Le projet pourrait être mis en oeuvre et supervisé conformément à un plan en plusieurs phases dressé par le Sous-groupe chargé du développement du réseau. A l'exemple de l'Equipe de gestion de projet pour le réseau virtuel privé, un représentant du Sous-groupe chargé du développement du réseau pourrait fournir une assistance continue à l'Equipe de gestion du réseau durant toute la mise en oeuvre.

Compte tenu des avantages en termes de temps, de coût, d'efficacité, de sécurité, de standardisation et de gestion de la configuration, l'Equipe de gestion du réseau pourrait fournir ce qui suit :

- MS – Outlook 2003 ;
- MS – Outlook pour le système additionnel de confirmation équipant les stations d'utilisateurs finals (si nécessaire) ;
- Licences d'utilisateurs Windows – MS sur le serveur central de courrier (150) ;
- Tout le matériel et le logiciel requis pour le serveur central de courrier (dont Microsoft Exchange Edition Entreprise) ;
- Documentation à l'intention des utilisateurs (en anglais) ;
- Achat et configuration du pare-feu PIX-501 pour les connexions MOD-réseau virtuel privé ;
- Logiciel antivirus courant.

Les délégations dans les capitales pourraient fournir ce qui suit :

- Ordinateurs personnels compatibles XP Pro (un par connexion PIX) pour stations d'utilisateurs finals conformément à une configuration standard approuvée ;
- Système d'exploitation XP professionnel avec le dernier Pack de Services ;
- Adresse IP statique pour une connexion MOD (si nécessaire) ;
- Tout ordinateur personnel supplémentaire à utiliser en réseau « d'égal à égal » connecté à la station d'utilisateur final (si nécessaire).

L'Equipe de gestion du réseau pourrait gérer les tâches ci-après :

- Mise à jour du serveur central de courrier ;
- Essais INA sur logiciel XP Professionnel ;
- Essai de la nouvelle infrastructure de réseau ;
- Configuration du réseau virtuel privé selon les besoins ;
- Elaboration d'instructions utilisateurs pour la mise à jour ;
- Plan de mise en oeuvre du projet.

Après élaboration du plan de mise en oeuvre du projet, achèvement de la conception détaillée et des essais, ainsi qu'après réalisation des achats nécessaires, la transition en plusieurs phases pourrait commencer à la mi-2005. Le changement des stations d'utilisateurs finals pourrait se faire sur une base échelonnée « premier arrivé, premier servi ». La durée totale du projet dépendrait en grande partie de la coopération des utilisateurs finals dans les capitales durant tout le projet.

Suite à la recommandation du Conseil de gestion de la configuration visant à ce que le réseau modernisé de l'OSCE migre vers une simple architecture de réseau client, le Sous-groupe chargé du développement du réseau propose pour le matériel la configuration minimum ci-après :

- Ordinateur personnel équipé d'un processeur 2,4 GHz ou d'une vitesse d'horloge supérieure est recommandé ; 800 MHz minimum ; Intel Pentium 4/Famille Celeron ou AMD Athlon ;
- 256 méga-octets (MO) de mémoire RAM ;
- Disque dur de 20 giga-octets (GO) ;
- Stockage amovible (lecteur de disquettes 3,5 pouces ou carte mémoire sur port USB) ;
- Adaptateur vidéo et écran Super VGA (1024 x 768) ou de plus grande résolution ;
- Lecteur CD-RW ou DVD-R/RW (pour sauvegarde simple)
- Clavier et souris ou dispositif de pointage compatible ;
- Adaptateur réseau 10/100 Ethernet RJ-45.

Les travaux de mise à jour du réseau devraient être réalisés conformément au plan de mise en oeuvre du projet qui sera élaboré après que la décision pertinente du Groupe des communications aura été adoptée. Le plan prévoit également une formation des utilisateurs des stations.